



Des images pour adoucir les maux

Chers amis artistes,

Voici notre appel à candidature pour les expositions « Les 111 des Arts » qui auront lieu en novembre et décembre 2010.

Pour vous simplifier la tâche, il regroupe les trois manifestations accessibles aux candidats sélectionnés. Vous avez la possibilité de participer à une, deux ou trois de nos expositions.

En revanche, les jurys sont différents et indépendants et se réunissent aux dates qu'ils choisissent dans chaque ville concernée. Leur composition change chaque année.

Les membres du bureau de chaque association n'en font pas partie, ils peuvent y assister en « témoin » mais n'ont aucun droit de vote.

Les résultats sont communiqués avant la fin juin par chacune des associations « Les 111 des Arts ».

Nous serions heureux de pouvoir enregistrer votre ou vos candidatures et vous voir rejoindre la longue liste des artistes, plus d'un millier, qui ont honoré nos manifestations depuis 1995.

Dans l'attente de vous retrouver parmi eux.

Les équipes des 111 des Arts.

**Tous les dossiers doivent parvenir aux adresses
indiquées avant le 25 mai pour Lyon,
Paris et Toulouse.**



LES 111 DES ARTS

LYON – PARIS – TOULOUSE

DOSSIER DE CANDIDATURE

COMPOSITION DE CHAQUE DOSSIER POUR CHAQUE MANIFESTATION :

- 1- La fiche de candidature ci-jointe, complétée en capitales et collée sur chaque dossier.
- 2- **2 originaux de format 20x20 sans marge supplémentaire (le jury élimera les candidats qui ne respecteront pas ce format), sur papier avec support rigide plat et léger, carton entoilé.** Ces œuvres doivent être représentatives du travail que vous présenterez lors de l'exposition, **elles doivent être obligatoirement signées.** *En cas de sélection les dossiers sont conservés jusqu'à la fin de la manifestation, sinon ils vous seront retournés dans les meilleurs délais.*
- 3- 1 CV actualisé.
- 4- Quelques **photos** de travaux récents ou 1 catalogue (pas de « book »).
- 5- 1 chèque de cotisation de **20€** à chaque association choisie pour chaque candidature souhaitée représentant les frais de dossier et donnant droit à un reçu fiscal permettant d'en déduire 66 % de l'impôt sur les revenus de 2010, dans la limite des plafonds fiscaux (*somme non remboursable en cas de non sélection*).
NB : Les artistes sélectionnés n'auront aucune autre dépense à effectuer.
- 6- **Une enveloppe prenant en compte la fragilité des œuvres et suffisamment affranchie à l'adresse de l'artiste pour le retour de son dossier en cas de non sélection.**

LE TOUT ENFERME DANS UNE CHEMISE CARTONNÉE AVEC ELASTIQUES AUX ANGLES.
MERCİ DE COLLER LA FICHE DE CANDIDATURE JOİNTE (page 4) SUR LA COUVERTURE.

L'ASSOCIATION DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE ET DE DOMMAGES SUR LES DOSSIERS RETOURNES AUX ARTISTES.

ATTENTION ! RECEPTION DES DOSSIERS AU PLUS TARD LE 25 MAI POUR LYON, PARIS ET TOULOUSE.

- Les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite ne seront pas soumis au jury.
- **⚠ AUCUN ENVOI EN RECOMMANDE OU CHRONOPOST, S.V.P.**

Un dossier conforme aux indications ci-dessus doit être envoyé séparément pour chaque manifestation aux adresses figurant sur les fiches de candidatures (voir page 4).

LES EXPOSITIONS 2010

Lyon: du mercredi 10 au dimanche 21 novembre (inclus) - Grand Dôme de l'Hôtel-Dieu - 61 quai Jules Courmont 69002 Lyon
Paris: du vendredi 26 au samedi 04 décembre (inclus) - Mairie du 8^{ème} arrondissement - 3 rue de Lisbonne 75008 Paris
Toulouse: du jeudi 25 novembre au dimanche 05 décembre (inclus) - Chapelle de l'Hôtel-Dieu - 2 rue Viguier 31300 Toulouse

N'hésitez à vous rendre sur notre site : www.les111desarts.org

INFORMATIONS GENERALES

LE CONCEPT :

En un même lieu, en même temps, pour le même objectif humanitaire, réunir les œuvres d'artistes contemporains vivants, de toutes générations, notoriétés, tendances, techniques, supports ou cotes. Tous choisis après une sélection exigeante. Tous astreints au même format. Tous au même prix. Tous nous fournissent 11 œuvres. Tous présentés par ordre alphabétique.

LES OBJECTIFS :

- 1- Soutenir les enfants atteints de graves maladies, en particulier de cancers et leucémies, et les équipes hospitalières qui les soignent, en améliorant les conditions d'hospitalisation dans les services d'hématologie et d'oncologie pédiatrique et en favorisant la recherche sur ces maladies de l'enfant, par des dons issus de ses recettes .
- 2- Sensibiliser les membres de l'association à la culture et à la création artistique, en organisant, avec ses membres artistes, des événements artistiques et culturels, orientés notamment vers la peinture, la gravure et la photographie, au service de cette démarche de solidarité.
- 3- Apporter aux artistes membres de l'association les occasions et les aides nécessaires pour faire connaître leur création et la diffuser au profit d'une œuvre humanitaire.

N.B. : A l'issue des expositions de 2008, les associations ont affecté une somme totale de 191 740€ aux Services hématologie et oncologie Pédiatrique de l'Institut d'hématologie et d'oncologie pédiatrique de Lyon (IHOP), Armand Trousseau à Paris et Purpan à Toulouse.

REGLEMENT GENERAL

1 - NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR CHAQUE EXPOSITION :

Il est de 111 artistes répartis comme suit :

- Environ 60% de chaque région concernée (Ile-de-France, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées).
- Environ 40% des autres régions et de l'étranger.

2 – SELECTION DES ARTISTES :

Les dossiers sont examinés dans chaque région concernée par un comité de sélection regroupant 6 personnalités compétentes renouvelées chaque année:

- 2 professionnels (critiques d'art)
- 2 collectionneurs
- 2 artistes non candidats à l'exposition

La réunion se tient sous la présidence du commissaire à l'exposition.

Les noms des membres du jury ne sont pas révélés avant les choix définitifs.

Les membres du bureau de l'association ne peuvent en aucun cas participer au vote.

3 – PART REVENANT AUX ARTISTES :

48€ sont versés à l'artiste au titre de défraiement par tableau vendu.

4 – QUANTITE :

Chaque artiste sélectionné s'engage à remettre en complément, avant la date limite qui lui sera indiquée, un minimum de 9 pièces. Il lui est cependant recommandé d'en prévoir davantage qu'il pourra livrer pendant l'exposition, dans le cas où son succès s'affirmerait (Il n'est pas rare de voir des artistes vendre plusieurs dizaines de pièces). Ces œuvres apportées à l'exposition devront respecter un style conforme à celui des œuvres soumises au jury.

5 – REGLEMENT DES VENTES :

Après dépouillement des documents comptables et comptage des tableaux invendus, chaque artiste recevra un chèque correspondant à ses ventes, au plus tard à la fin du mois suivant la clôture de l'exposition.

6 – LISTE D'ACQUEREURS :

La liste de ses acquéreurs sera remise à chaque artiste, lui permettant de les contacter en de multiples occasions et d'en faire de véritables collectionneurs.

CONTACTS ASSOCIATIONS

LYON : Marion Beaufront - 06 03 03 41 54 – lyon@les111desarts.org

PARIS : Jean-Pierre Tardieu – 06 11 96 83 38 – paris@les111desarts.org

TOULOUSE : Pierre Valéro - 06 14 04 01 43 - toulouse@les111desarts.org

« LES 111 DES ARTS 2010 » FICHE DE CANDIDATURE **LYON**
à compléter et à coller sur le dossier (ECRIRE EN LETTRE CAPITALE TRES LISIBLEMENT, SVP)
A retourner à : **Association Les 111 des Arts LYON – 4, boulevard des belges – 69006 LYON**



NOM :	Prénom:	Nom d'Artiste :
Adresse :		
Téléphone fixe :	Portable :	
E-mail :	Site Internet :	
Fait à	le,	Signature :

Adresse e-mail et site Internet: merci d'écrire très lisiblement et si possible joindre une forme dactylographiée.

« LES 111 DES ARTS 2010 » FICHE DE CANDIDATURE **PARIS**
à compléter et à coller sur le dossier (ECRIRE EN LETTRE CAPITALE TRES LISIBLEMENT, SVP)
A retourner à : **Association Les 111 des Arts PARIS – 1 Villa de Ségur 75007 PARIS ou
BP 1207 - 75325 PARIS Cedex 07**



NOM :	Prénom:	Nom d'Artiste :
Adresse :		
Téléphone fixe :	Portable :	
E-mail :	Site Internet :	
Fait à	le,	Signature :

Adresse e-mail et site Internet: merci d'écrire très lisiblement et si possible joindre une forme dactylographiée.

« LES 111 DES ARTS 2010 » FICHE DE CANDIDATURE **TOULOUSE**
à compléter et à coller sur le dossier (ECRIRE EN LETTRE CAPITALE TRES LISIBLEMENT, SVP)
A retourner à : **Association Les 111 des Arts TOULOUSE – BP 90816 – 31008 TOULOUSE Cedex 06**



NOM :	Prénom :	Nom d'Artiste :
Adresse :		
Téléphone fixe :	Portable :	
E-mail :	Site Internet :	
Fait à	le,	Signature :

Adresse e-mail et site Internet: merci d'écrire très lisiblement et si possible joindre une forme dactylographiée.